



l'institut
pour la santé
des soignants

Paris,
le 12 février 2026

Municipales 2026 : SPS, l'institut pour la santé des soignants présente 12 propositions pour faire de la santé des soignants une priorité locale

À quelques semaines des élections municipales de 2026, alors que la santé constitue l'une des premières attentes des Français vis-à-vis de leur maire, en particulier sur l'accès aux soins¹, **SPS appelle les candidates et candidats à faire de la santé des soignants et des étudiants en santé une priorité de leur programme.**

SPS, association de loi 1901 reconnue d'intérêt général, agit depuis dix ans au plus près des soignants et des étudiants en santé, toutes professions et tous modes d'exercice confondus, autour de trois missions : accompagner, prévenir et défendre la cause. Chaque jour, l'association constate un constat alarmant, aujourd'hui largement documenté. Plus d'un soignant sur deux se déclare épuisé et 60 % souffrent de douleurs chroniques². Chez les soignants libéraux, un sur cinq a déjà reçu un diagnostic de dépression. Les violences verbales et menaces concernent plus de 40 % d'entre eux³. Les étudiants en santé ne sont pas épargnés, avec jusqu'à 30 % déclarant des pensées suicidaires selon les filières.

Dans un contexte de tensions d'accès aux soins, **attirer et fidéliser les soignants ne peut plus se limiter à des incitations financières ou à la mise à disposition de locaux.** Les politiques locales doivent considérer les soignants dans leur globalité : conditions d'exercice, équilibre de vie, sécurité, reconnaissance et préservation de leur santé. Bien que la santé ne relève pas au sens strict des compétences des maires, ils disposent pourtant de nombreux leviers d'action : urbanisme, éducation, vie associative culturelle et sportive, voirie et aménagement de l'espace public, action sociale et sécurité.

¹ CSA pour France Assos Santé. La connaissance et les attentes des Français sur les compétences des maires en matière de santé. Octobre 2025. <https://www.france-assos-sante.org/wp-content/uploads/2025/11/CSA-pour-France-Assos-Sante-Attentes-municipales-et-sante.pdf>

² Bataille-Hembert, A., Crest-Guilluy, M., & Denormandie, P. 2023. Rapport sur la santé des professionnels de santé.

³ SPS, Grenoble Ecole Management et Doctolib. Soignants libéraux : préserver la vocation, combattre l'épuisement. État des lieux, témoignages, recommandations. 2025

C'est dans cette logique, et dans sa dynamique de territorialisation engagée depuis 2023, que SPS présente **12 propositions**, articulées autour de trois axes et pensées pour être actionnables par toutes les communes :

- Faire de la santé des soignants une priorité politique locale ;
- Accompagner et orienter les soignants dans la préservation de leur santé ;
- Créer un environnement d'exercice favorable, attractif et sécurisé.

Pour SPS, placer la santé des soignants, dès la formation initiale, au cœur des politiques locales, c'est faire un choix clair en faveur de soins de qualité pour les habitants, et renforcer l'attractivité et la fidélisation, indispensables à la continuité des soins.

Retrouvez les 12 propositions de SPS

À propos de SPS

Fondée en 2015 sous le nom de Soins aux Professionnels de Santé, **SPS, l'institut pour la santé des soignants** est une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle est née de la volonté d'un collectif d'experts souhaitant défendre et promouvoir la santé des soignants, considérée comme un enjeu majeur pour notre système de santé.

SPS agit autour de trois missions complémentaires :

- accompagner, pour venir en aide aux soignants en souffrance ;
- prévenir, pour sensibiliser et former tous les soignants ;
- défendre la cause, pour faire reconnaître la santé des soignants comme une priorité nationale et obtenir des engagements politiques concrets pour protéger leur santé, leur dignité et leur avenir.

Depuis 10 ans, **plus de 40 000 appels** sur le numéro vert SPS ont été enregistrés, et **plus de 100 000 personnes** ont été formées et sensibilisées lors de nos événements et actions (colloques, formations, ateliers de prévention, groupes de parole, rencontres régionales...) organisés dans toute la France avec et grâce au soutien de nos partenaires publics et privés et nos bénévoles.

Préserver la santé des soignants, c'est améliorer la vie de tous : c'est cette raison d'être qui guide l'action de SPS au quotidien.

Plus d'informations sur : sps-institut.fr et laimaisondessoignants.fr